

14 mars 2006 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Propos introductifs de M. Jacques Chirac,
Président de la République, sur les relations
franco-allemandes au service de la
construction européenne, à Berlin le 14
mars 2006.

Je suis très heureux de présider aujourd'hui avec la Chancelière ce 6ème Conseil des Ministres franco-allemand. Cette réunion marque le point d'orgue du travail engagé depuis près de 4 mois entre les membres de nos deux gouvernements. Elle souligne une nouvelle fois la nature singulière de la relation entre nos deux pays et les responsabilités particulières que nous exerçons au service de la construction européenne.

L'Union européenne devra en effet, lors du Conseil européen de la semaine prochaine et au cours des mois suivants, avoir un certain nombre de débats fondamentaux: sur son indépendance énergétique, sur la survie de son industrie, sur son modèle social, sur son effort en matière de recherche et d'innovation, sur sa capacité à maîtriser l'immigration et à intégrer les populations qui en sont issues, sur ses institutions, sur son élargissement.

Sur tous ces problèmes, l'Europe ne trouvera les réponses que si, comme par le passé, l'Allemagne et la France lui montrent le chemin et parviennent à surmonter leurs divergences lorsqu'elles existent. D'où l'importance d'une concertation permanente entre nos deux pays, et ce à tous les niveaux, afin de permettre à l'Europe de progresser.

Nous avons constaté ce matin notre large convergence de vues sur les résultats attendus du sommet européen des 23/24 mars :

accord pour saluer le vote du Parlement européen sur la directive services et inviter la Commission à ne pas s'en écarter dans sa prochaine proposition £

accord pour développer une politique européenne de l'énergie, répondant aux exigences de sécurité des approvisionnements, de compétitivité et de respect de l'environnement £

accord pour soutenir un effort accru en matière de recherche, qu'il s'agisse par exemple de l'instrument de la BEI de 10MdsE, du rapprochement de nos organismes de recherche ou des projets lancés par les industriels dans le cadre du groupe présidé par MM. Beffa/Cromme.

Je remercie Mme Merkel d'avoir proposé que, pour la première fois dans cette enceinte, nous puissions aborder ensemble la question de l'intégration et de l'égalité des chances. C'est un domaine de coopération nouveau et essentiel pour l'avenir de nos deux pays. Je suis convaincu que nos efforts aboutiront à des initiatives ambitieuses au plan européen en 2007, dans le cadre de l'année européenne de l'égalité des chances et de la présidence allemande de l'union.

Je me réjouis enfin de constater les progrès enregistrés dans toute une série d'autres domaines : les progrès dans l'apprentissage de la langue du partenaire (+ 9 % en France en classe de 6ème et + 4 % en Allemagne) £

le premier manuel d'histoire franco-allemand, disponible à la rentrée scolaire 2006 £

notre action commune pour lutter contre la grippe aviaire £

l'interconnexion des casiers judiciaires et la très bonne coopération entre nos services de police £

la signature tout à l'heure de deux accords, l'un qui permettra de relier les réseaux de train à grande vitesse de nos deux pays (renforcement du pont de Kehl), l'autre qui améliorera la sécurité routière (échange des données d'immatriculation pour réprimer les infractions routières commises dans l'autre pays).

Tous ces résultats montrent ainsi que le couple franco-allemand est bien une force de proposition et d'entraînement, au service de tous ses partenaires européens.